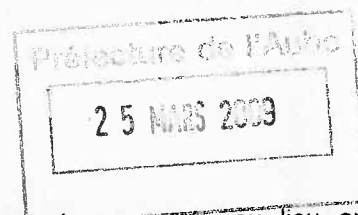


SEANCE DU Mardi 17 Mars 2009



Date de convocation : 02/03/09

Date d'affichage : 02/03/09

Nombre de membres du
Comité Syndical : 44

Nombre de membres en
exercice : 44

Membres présents : 25

L'An Deux Mille neuf
Le 17 Mars à 17 heures 30.

Les membres du Comité Syndical légalement convoqués au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Madame Danièle BOEGLIN à la Mairie de Saint Lyé.

Présents (23) :

Mme Danièle BOEGLIN, Présidente.

MM. Patrick DYON, Nicolas JUILLET, Vice-Présidents.

OBJET : 2009/C03/01

**Budget Principal - Compte
Administratif 2008**

Mmes et MM. Jean-Pierre ABEL, M. Thierry BLASCO, Christian BRANLE, Nelly FANDARD-SCHMITE suppléante de M. Yves FOURNIER, Philippe GIFFARD William HANDEL, Jacques IRDEL, Bertrand JOURNE, Joël LADEVEZ, Pasca LANDREAT, Yves MARTIN suppléant de M. Serge LARDIN, Dominique CHARLOT suppléant de M. Robert LUDOT, Jean-Marie MACQUET, Maurice MARY, Thierry PAUPE, Martine JOBE suppléante de M. Daniel PICARA, Claude REMY, Marie Noëlle RIGOLLOT, Christian TRICHE, Francis Bernard suppléant de M. Jean WEINLING

Acte rendu exécutoire :

25 MARS 2009

Après dépôt en Préfecture le :

25 MARS 2009

Et publication le :

25 MARS 2009

Absents ou excusés (20) :

Mmes et MM. Jean-Jacques ARNAUD, Francis DEHAUT, Alain DEROIN, Jean Michel FRAMERY, Olivier GIRARDIN, Jean-Michel HUPFER, Michel JACOB, Pierre JOBARD, Michel LAMY, Ludovic LE ROY, Catherine MANDELLI, Patrick MAUFRO' David PARISON, Pierre PESCAROLO, Joëlle PESME, Jacques RIGAUD, Marie Claude ROUSSELOT, Marc SEBEYRAN, Philippe TALBOT.

Pouvoirs (2) :

René MARIE représenté par Madame Danièle BOEGLIN
Hugues FADIN représenté par Monsieur Christian TRICHE

La Présidente,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Danièle BOEGLIN', written over a circular official stamp.

Danièle BOEGLIN

Budget Principal - Compte Administratif 2008

Le Comité Syndical, réuni sous la Présidence de Madame Danièle BOEGLIN, après s'être fait présenté le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice correspondant.

Il est précisé que le résultat 2007 intégré dans l'exercice 2008 doit être augmenté de 0,01 euros compte tenu d'une écriture non budgétaire passée par le receveur afin d'ajuster le programme des déchèteries.

Après en avoir délibéré par :

Vote		
Pour	Contre	Abstention
60	0	0

DONNE ACTE de la présentation faite du compte administratif.

VOTE et ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

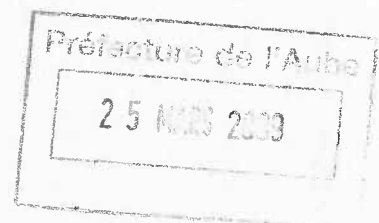
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT (sans RAR)	TOTAL
Dépenses	461 928,55 €	717,60 €	462 646,15 €
Recettes	831 836,52 €	71 468,43 €	903 304,95 €
Résultat 2008	369 907,97 €	70 750,83 €	440 658,80 €

CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion.

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2008, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Extrait certifié conforme,
Troyes, le 18 mars 2009
La Présidente,


Danièle BOEGLIN



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de sa publication.

SEANCE DU Mardi 17 Mars 2009

25 MARS 2009

Date de convocation : 02/03/09

Date d'affichage : 02/03/09

Nombre de membres du
Comité Syndical : 44

Nombre de membres en
exercice : 44

Membres présents : 25

OBJET : 2009/C03/02

**Budget Principal - Affectation
du résultat de l'exercice 2008**

Acte rendu exécutoire :

25 MARS 2009

Après dépôt en Préfecture le :

25 MARS 2009

Et publication le :

25 MARS 2009

La Présidente,


Danièle BOEGLIN

L'An Deux Mille neuf
Le 17 Mars à 17 heures 30.

Les membres du Comité Syndical légalement convoqués au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Madame Danièle BOEGLIN à la Mairie de Saint Lyé.

Présents (23) :

Mme Danièle BOEGLIN, Présidente.

MM. Patrick DYON, Nicolas JUILLET, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Jean-Pierre ABEL, M. Thierry BLASCO, Christian BRANLE, Nell FANDARD-SCHMITE suppléante de M. Yves FOURNIER, Philippe GIFFARD William HANDEL, Jacques IRDEL, Bertrand JOURNE, Joël LADEVEZ, Pascale LANDREAT, Yves MARTIN suppléant de M. Serge LARDIN, Dominique CHARLOU suppléant de M. Robert LUDOT, Jean-Marie MACQUET, Maurice MARY, Thierry PAUPE, Martine JOBE suppléante de M. Daniel PICARA, Claude REMY, Marie Noëlle RIGOLLOT, Christian TRICHE, Francis Bernard suppléant de M. Jean WEINLING

Absents ou excusés (20) :

Mmes et MM. Jean-Jacques ARNAUD, Francis DEHAUT, Alain DEROIN, Jean Michel FRAMERY, Olivier GIRARDIN, Jean-Michel HUPFER, Michel JACOB, Pierre JOBARD, Michel LAMY, Ludovic LE ROY, Catherine MANDELLI, Patrick MAUFROU David PARISON, Pierre PESCAROLO, Joëlle PESME, Jacques RIGAUD, Marie Claude ROUSSELOT, Marc SEBEYRAN, Philippe TALBOT.

Pouvoirs (2) :

René MARIE représenté par Madame Danièle BOEGLIN
Hugues FADIN représenté par Monsieur Christian TRICHE

Budget Principal - Affectation du résultat de l'exercice 2008

Vu l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et l'instruction comptable M 14,

Après avoir approuvé dans sa séance du 17 mars 2009, le compte administratif 2008 qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de **369 907,97 €**,

Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître un excédent de **70 750,83 €** et aucun reste à réaliser n'entraînant aucun besoin de financement,

Considérant les besoins recensés par l'exercice 2009,

Considérant la nécessité de couvrir les besoins actuels et futurs d'investissement,

Vote		
Pour	Contre	Abstention
60	0	0

LE COMITE SYNDICAL

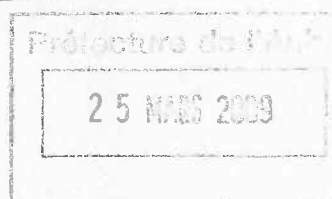
DECIDE d'affecter au budget de l'exercice 2009 le résultat comme suit :

- ↪ Report en section d'Investissement - article 001, la somme **70 750,83 €**.
- ↪ Report en section de Fonctionnement - article 002, la somme de **369 907,97 €**.

Extrait certifié conforme,
Troyes, le 18 mars 2009
La Présidente,



Danièle BOEGLIN



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de sa publication.

SEANCE DU Mardi 17 Mars 2009

Date de convocation : 02/03/09

Date d'affichage : 02/03/09

Nombre de membres du
Comité Syndical : 44

Nombre de membres en
exercice : 44

Membres présents : 25

OBJET : 2009/C03/03

**Budget Principal - Budget
Primitif 2009**

Acte rendu exécutoire :

25 MARS 2009

Après dépôt en Préfecture le :

25 MARS 2009

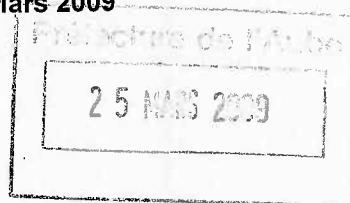
Et publication le :

25 MARS 2009

La Présidente,



Danièle BOEGLIN



L'An Deux Mille neuf
Le 17 Mars à 17 heures 30.

Les membres du Comité Syndical légalement convoqués au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Madame Danièle BOEGLIN à la Mairie de Saint Lyé.

Présents (23) :

Mme Danièle BOEGLIN, Présidente.

MM. Patrick DYON, Nicolas JUILLET, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Jean-Pierre ABEL, M. Thierry BLASCO, Christian BRANLE, Nell FANDARD-SCHMITE suppléante de M. Yves FOURNIER, Philippe GIFFARD William HANDEL, Jacques IRDEL, Bertrand JOURNE, Joël LADEVEZ, Pascale LANDREAT, Yves MARTIN suppléant de M. Serge LARDIN, Dominique CHARLO suppléant de M. Robert LUDOT, Jean-Marie MACQUET, Maurice MARY, Thierry PAUPE, Martine JOBE suppléante de M. Daniel PICARA, Claude REMY, Marie Noëlle RIGOLLOT, Christian TRICHE, Francis Bernard suppléant de M. Jean WEINLING

Absents ou excusés (20) :

Mmes et MM. Jean-Jacques ARNAUD, Francis DEHAUT, Alain DEROIN, Jean Michel FRAMERY, Olivier GIRARDIN, Jean-Michel HUPFER, Michel JACOB, Pierre JOBARD, Michel LAMY, Ludovic LE ROY, Catherine MANDELLI, Patrick MAUFRO David PARISON, Pierre PESCAROLO, Joëlle PESME, Jacques RIGAUD, Marie Claude ROUSSELOT, Marc SEBEYRAN, Philippe TALBOT.

Pouvoirs (2) :

René MARIE représenté par Madame Danièle BOEGLIN
Hugues FADIN représenté par Monsieur Christian TRICHE

Budget Principal - Budget Primitif 2009

LE COMITE SYNDICAL,

Vu le compte de gestion 2008,

Vu la délibération n°C2009/C03/02 en date du 17 mars 2009 adoptant la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2008,

Après en avoir délibéré

Vote		
Pour	Contre	Abstention
60	0	0

LE COMITE SYNDICAL

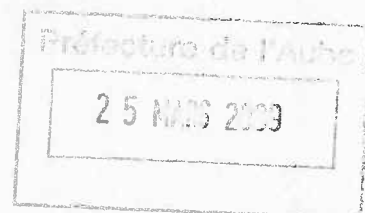
ADOpte le budget primitif pour l'exercice 2009 tel que joint en annexe et équilibré.

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Recettes	80 750,82€	783 215,97€	863 966,79 €
Dépenses	80 750,82€	783 215,97€	863 966,79 €

Extrait certifié conforme,
Troyes, le 18 mars 2009
La Présidente,



Danièle BOEGLIN



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de sa publication.

SEANCE DU Mardi 17 Mars 2009

Date de convocation : 02/03/09

Date d'affichage : 02/03/09

Nombre de membres du
Comité Syndical : 44

Nombre de membres en
exercice : 44

Membres présents : 25

OBJET : 2009/C03/04

**Fixation de la cotisation des
collectivités adhérentes au
SDEDA pour 2009**

Acte rendu exécutoire :

25 MARS 2009

Après dépôt en Préfecture le :

25 MARS 2009

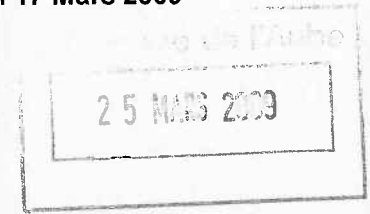
Et publication le :

25 MARS 2009

La Présidente,


Danièle BOEGLIN

L'An Deux Mille neuf
Le 17 Mars à 17 heures 30.



Les membres du Comité Syndical légalement convoqués au lieu ordinaire de séances sous la Présidence de Madame Danièle BOEGLIN à la Mairie de Saint Lyé.

Présents (23) :

Mme Danièle BOEGLIN, Présidente.

MM. Patrick DYON, Nicolas JUILLET, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Jean-Pierre ABEL, M. Thierry BLASCO, Christian BRANLE, Nel FANDARD-SCHMITE suppléante de M. Yves FOURNIER, Philippe GIFFARI, William HANDEL, Jacques IRDEL, Bertrand JOURNE, Joël LADEVEZ, Pasc LANDREAT, Yves MARTIN suppléant de M. Serge LARDIN, Dominique CHARLO suppléant de M. Robert LUDOT, Jean-Marie MACQUET, Maurice MARY, Thier PAUPE, Martine JOBE suppléante de M. Daniel PICARA, Claude REMY, Marie Noëlle RIGOLLOT, Christian TRICHE, Francis Bernard suppléant de M. Jean WEINLING

Absents ou excusés (20) :

Mmes et MM. Jean-Jacques ARNAUD, Francis DEHAUT, Alain DEROIN, Jean Michel FRAMERY, Olivier GIRARDIN, Jean-Michel HUPFER, Michel JACOB, Pierre JOBARD, Michel LAMY, Ludovic LE ROY, Catherine MANDELLI, Patrick MAUFRO, David PARISON, Pierre PESCAROLO, Joëlle PESME, Jacques RIGAUD, Marie Claude ROUSSELOT, Marc SEBEYRAN, Philippe TALBOT.

Pouvoirs (2) :

René MARIE représenté par Madame Danièle BOEGLIN
Hugues FADIN représenté par Monsieur Christian TRICHE

Fixation de la cotisation des collectivités adhérentes au SDEDA pour 2009

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée, que conformément à l'article 10 des statuts, la cotisation des personnes morales membres est destinée au financement des dépenses d'administration générale.

Vu le Débat d'Orientations Budgétaires 2009 présenté lors de sa séance du 17 Février 2009,

Vu le projet de Budget Primitif 2009 soumis à son examen,

Après en avoir délibéré par :

Vote		
Pour	Contre	Abstention
60	0	0

LE COMITE SYNDICAL

DECIDE de fixer la cotisation 2009 à **1,00 € par habitant**.

RAPPELLE que le montant de la cotisation est calculé sur la base de la population.

Extrait certifié conforme,
Troyes, le 18 mars 2009
La Présidente,



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de sa publication.

